

Table des matières

Sommaire	7
Mieux gérer les conflits de l'entreprise Philippe LAMBRECHT	9
Introduction Briec PETRE	17

PARTIE 1 Actionnaires

Conflits entre actionnaires. Le point de vue du président du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles Paul DHAYER	23
Section 1. Quelles sont les sociétés qui font l'objet de conflits entre actionnaires et qui comparaissent devant le président du tribunal ?	23
Section 2. Quelles sont les causes les plus fréquentes de conflits entre actionnaires ?	24
Section 3. Quelles sont les actions judiciaires envisageables en cas de conflit d'actionnaires ?	25
§ 1. Les actions en retraits et en exclusion	25
A. La perte de l' <i>affectio societatis</i>	26
B. Les justes motifs	26
C. La valorisation des parts de la société	27
§ 2. Les actions en référé	28
§ 3. La requête unilatérale	29
Section 4. Dans quelle mesure le juge peut-il concilier les actionnaires qui sont en conflit ?	31
Section 5. La prévention des conflits entre actionnaires du point de vue du juge	33
ANTHEMIS	155

La médiation comme mode de résolution des conflits entre actionnaires	35
Philippe VAN ROOST	
Introduction et objet de la contribution	35
Section 1. Que règle-t-on en médiation ?	35
§ 1. Les sujets sanctionnés par le droit	36
§ 2. Des sujets non sanctionnés par le droit, mais qui « font conflit »	36
§ 3. Sujets connexes qui empoisonnent la recherche de solutions	37
Section 2. Les actionnaires auraient-ils pu anticiper les problèmes ?	37
Section 3. Le passage en force, ça fonctionne ?	37
Section 4. Ce qu’offre du tribunal ?	38
Section 5. C’est un conflit compliqué ? Pourquoi ?	38
§ 1. Les trois casquettes	39
§ 2. Les vases communicants, ou pas	39
§ 3. Les émotions	40
§ 4. Les problèmes annexes	41
Section 6. Les belligérants (et leur conseil) sont-ils victimes d’amnésie ?	43
Section 7. À quel moment dans la vie de l’entreprise survient le conflit ?	43
Section 8. Quel prix pour les actions ?	44
Section 9. Le tiers a-t-il une plus-value ?	45
§ 1. Pourquoi un tiers ?	45
§ 2. Dans quels cas ?	46
Section 10. Comment ça marche chez le médiateur ?	46
§ 1. Les étapes ?	46
§ 2. Les parties ou des confrères n’adhèrent pas au processus ?	47
§ 3. L’intérêt d’exiger des préalables ?	47
§ 4. Ça prend combien de temps ?	48
§ 5. Comment apaiser le climat en début de processus ?	48
§ 6. Est-il possible de gérer la complexité ?	49
§ 7. Solutions créatives à disposition	49
§ 8. L’accord	50
§ 9. Et les avocats dans tout cela ?	50
§ 10. <i>Deal breakers</i> pas forcément illégitimes	51
Conclusion	51

La décision liante globale, pour aller au-delà de la médiation	53
Bruno-Henri VINCENT	
Introduction. Y a-t-il un pilote dans l'avion ?	53
Section 1. La nature juridique de la décision liante globale	54
§ 1. Quant au sens des termes	54
§ 2. De la qualification juridique adéquate de la décision liante	55
A. Approche par le <i>distinguo</i> entre arbitrage et décision liante	55
1. Décision en droit <i>vs</i> décision légale	55
2. Passé <i>vs</i> futur	55
3. Droit <i>vs</i> intérêts	56
B. La décision liante, un mandat spécial conjoint	57
§ 3. L'importance essentielle de la procédure à respecter	58
A. Le mode opératoire convenu	58
B. Les critères qualitatifs du mode opératoire	59
1. Une analyse conjointe de la situation	59
2. Une rédaction fine de la mission	60
3. Un travail d'investigation	60
4. Une traçabilité des devoirs accomplis	60
5. Un devoir de transparence par rapport aux mandants	60
6. Des débats interactifs	61
7. Une possibilité de réactivation de la mission pour actualisation ou clarification.	61
§ 4. Le caractère définitif et la force contraignante de la décision liante globale	62
A. L'autorité de la chose convenue ou transigée	62
B. Les recours	63
1. Recours dirigés contre la décision	63
2. Recours dirigés contre la partie en défaut de respecter la décision	63
Section 2. Un outil en adéquation avec les conflits d'actionnaires	64
Prévention et résolution des conflits entre actionnaires, quelques aspects pratiques	67
Esphan DE GREEF et Pierre-Alexis LÉONARD	
Introduction	67
Section 1. La prévention des conflits	68
§ 1. Mécanismes de prévention non contractuels – Le bon sens	68
A. Le <i>due diligence</i> humain	68
B. L'importance de bien s'entourer	69

C. Respecter les règles et éviter de se mettre dans une situation délicate	69
D. Mettre les choses par écrit	70
§ 2. Le pacte d'actionnaires comme outil de prévention des conflits	71
A. Le processus – Le chemin tout aussi important que l'arrivée	71
B. Quelques principes de gouvernance passés sous la loupe	72
1. La composition de l'organe d'administration – Éviter l'entre-soi	72
2. La matrice des pouvoirs	74
3. Le <i>reporting</i> financier	75
4. Le mécanisme de « microliquidité »	76
Section 2. La résolution des conflits	78
§ 1. Adopter une approche 360° : identifier les forces et faiblesses	78
A. Aspects juridiques	79
B. Aspects judiciaires	79
C. Aspects économiques et financiers	80
D. Aspects médiatiques	80
E. Aspects humains	80
§ 2. Adopter une attitude proactive : le temps ne fait pas toujours bien les choses	80
A. La célérité rendue nécessaire en raison des contraintes judiciaires	80
B. Saisir le <i>momentum</i>	81
1. Préserver ses droits	81
2. Renforcer sa position de négociation	82

PARTIE 2 Créanciers

Gestion des créanciers : rôles de la chambre des entreprises en difficulté et de la médiation d'entreprise – Le point de vue du magistrat	85
Pierre-Yves DE HARVEN	
Introduction	85
Section 1. Rôle historique de la chambre des entreprises en difficulté	86
§ 1. Missions de prévention	86
A. Collecte d'informations	86
B. Suivi des entreprises en difficulté	87
C. Renvoi vers des partenaires spécialisés	88

§ 2. Missions de régulation	89
A. Renvoi au parquet pour citation en faillite	89
B. Renvoi au parquet pour suspicion de fraude	89
C. Renvoi devant le président du tribunal de l'entreprise pour désignation éventuelle d'un administrateur provisoire	90
D. Renvoi devant la chambre des dissolutions	90
E. Conclusion par rapport aux missions de régulation	91
Section 2. Nouvelles compétences de la chambre des entreprises en difficulté	92
§ 1. Le suivi à la demande de l'entreprise en difficulté	92
§ 2. La médiation d'entreprise « nouvelle formule »	92
§ 3. La conciliation	94
Conclusion	94
Gestion des créanciers dans le cadre d'une PRJ	97
Jean Pierre RENARD, Mathilde DUMONT et Geoffroy SPIETTE	
Introduction	97
Gestion des créanciers dans le cadre d'une faillite et la sauvegarde de leurs droits face à une demande d'effacement	111
L. BERMOND et M. RAES	
Section 1. Les créanciers durant la procédure de faillite	111
§ 1. Introduction	111
§ 2. En tant que créancier, comment savoir que votre débiteur a été déclaré en faillite ?	112
§ 3. Vous obtenez la confirmation que votre débiteur est en faillite, comment devez-vous agir ?	112
A. La déclaration sur Regsol	112
B. Quel délai pour introduire ma créance ?	114
1. Le délai pour participer aux éventuelles répartitions provisionnelles et/ou revendiquer	114
2. Le délai pour participer à la répartition finale	115
C. Le suivi de la créance	115
D. S'il n'y a pas d'actif, comment comptabiliser cela dans les comptes ?	116
1. Impôts sur les revenus	116
2. TVA	116
E. Votre créance est contestée par le curateur ?	116
§ 4. Comment peut agir le créancier durant la procédure de faillite ? Contre les anciens dirigeants ?	116
A. La responsabilité extracontractuelle (anciens art. 1382 à 1384 C. civ.)	117
B. L'action en comblement de passif	117
ANTHEMIS	159

§ 5. Comment peut agir le créancier durant la procédure de faillite ? Contre les codébiteurs ou sûretés personnelles ?	118
A. La demande de décharge à l'initiative de la caution personnelle	118
B. La décharge automatique de la caution lorsque le créancier a omis de la renseigner au curateur	119
C. Le conjoint ou le cohabitant légal de plus de six mois	119
Section 2. L'effacement des dettes du failli	120
§ 1. Introduction. Vers un changement des mentalités quant à l'échec entrepreneurial	120
§ 2. La demande d'effacement	121
§ 3. Portée et conséquences de l'effacement pour les créanciers	121
§ 4. Le refus de l'effacement : la nécessaire prise de position des créanciers et du ministère public face à la demande	123
A. Le formalisme de l'opposition	123
B. La faute grave et caractérisée	124
C. Conséquence de l'existence d'un casier judiciaire	125
§ 5. Le recours contre une décision d'effacement : la tierce opposition	126
§ 6. Conclusion	126

PARTIE 3

Intra-entreprises

Le conflit social individuel	129
Vincent CHIAVETTA	
Section 1. L'(es) histoire(s)	129
§ 1. Padpo c. S.A. Ultratonic	129
A. Texte pour tous	129
B. Texte de M. Sergean	131
C. Texte de M. Padpo	131
Section 2. Cadre juridique et factuel	133
Section 3. Les espaces de dialogues	134
Section 4. Les options	134
§ 1. Licenciement « sec »	135
§ 2. Démission « sèche »	135
A. L'option créative	135
B. L'option « sécurisée »	136
C. L'option « audacieuse »	136
Conclusion	137

La justice conciliatoire au service des entreprises et des travailleurs	139
Olivier MORENO	
Section 1. L'avènement d'une autre manière de rendre justice	139
Section 2. État des lieux des initiatives prises en faveur du règlement amiable des litiges au Tribunal du travail francophone de Bruxelles (TTFB)	141
§ 1. Lors de la phase de l'introduction du litige	141
§ 2. Lors du renvoi devant la Chambre de règlement amiable	142
§ 3. Lors de la phase des plaidoiries	144
Conclusion : le changement est en nous !	145
Les conflits collectifs	147
Xavier CULOT et Alain LANCELOT	
Section 1. Le triptyque droit/pouvoir/intérêt	148
Section 2. La technique du gagnant-gagnant	149
Section 3. L'analyse d'un conflit (1)	151
Section 4. L'analyse d'un conflit (2)	152